



ANNULATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2025

AVIS D'ANNULATION

Aux membres de la FQCC demeurant sur le territoire de l'Association régionale de camping et de caravanning Montérégie-Nord ayant reçu un avis de convocation le 24 août dernier.

Par la présente, nous souhaitons vous informer que l'**Assemblée générale extraordinaire** de l'**ARCC Montérégie-Nord (ARCC 11)** initialement prévue ce **dimanche 14 septembre 2025** est officiellement **annulée**.

Cette décision réfléchie a été prise récemment à la suite de discussions constructives entre les administrateurs de l'**ARCC Montérégie-Nord** et les dirigeants de la **Fédération québécoise de camping et de caravanning (FQCC)** et dont l'objet vise à nous assurer que l'ensemble des obligations légales, administratives et procédurales soient entièrement respectées, notamment à l'égard d'un processus démocratique aussi fondamental que celui d'un vote concernant l'éventuelle dissolution de l'**ARCC 11** par les membres de la **FQCC** demeurant sur le territoire de la Montérégie-Nord.

Nous sommes conscients que cette situation pourrait potentiellement occasionner des inconvénients à certains d'entre vous et nous tenons tout de même à vous remercier de votre entière compréhension.

Une **nouvelle convocation officielle** sera transmise très prochainement, en collaboration avec la FQCC, et celle-ci sera accompagnée de l'ensemble de la documentation requise. Le tout, facilement accessible et dans un souci de transparence, de conformité et de respect absolu de tous les membres de la FQCC qui demeurent sur le territoire de la Montérégie-Nord.

Pour celles et ceux qui sont inscrits à l'**activité de l'ARCC Montérégie-Nord prévue à Cowansville les 12, 13 et 14 septembre** prochain, nous vous prions de bien vouloir noter que **celle-ci se tiendra exactement tel que prévu**, mais sans la tenue de l'assemblée générale extraordinaire. Cette activité festive demeurera une occasion unique de se retrouver ensemble pour célébrer dans une ambiance conviviale, musicale et gastronomique.

Avec nos salutations les plus cordiales,

Signé en ce 9 septembre 2025, par :

Gaston Julien,
Secrétaire, ARCC Montérégie-Nord